

ATELIER REGIONAL LA FINANCE CLIMAT

Du 21 au 23 septembre 2015

Ibeto Hotels, Abuja au Nigeria

TABLE DES MATIERES

Introduction

1^{ère} Journée: lundi, 21 septembre 2015

- Cérémonie d'ouverture

Sessions techniques- Matinée

- Introduction du Fonds d'Adaptation et du Secrétariat du Fonds Vert pour le Climat
- Appui à la préparation de l'Afrique et de la sous-région

Sessions techniques- Après-midi

- Table ronde de discussions sur le processus d'accréditation
- La Politique et la Protection environnementale et sociale et leur impact sur les entités d'Exécution demandant l'Accréditation

2^{ème} journée: mardi, 22 septembre 2015

Sessions techniques-matinée

- Après l'Accréditation, qu'est ce qui suit?
- Financer les Projets Climat sensibles au genre
- Apprendre par expérience

Session technique- Après-midi

- Expérience du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des Projets d'Adaptation au changement climatique

3^{ème} journée: mercredi, 23 septembre 2015

ANNEXE I: Réaction des participants

ANNEXE II: Programme de l'atelier

ANNEXE III: La liste des participants

1. Introduction

L'Atelier Régional sur la Finance Climat en Afrique de l'ouest s'est tenu du 21 au 23 septembre 2015 à Ibetto Hotels à Abuja au Nigeria. Cet atelier a été organisé par la fondation Heinrich Böll Stiftung (HBS) en collaboration avec la Commission de la CEDEAO et le Secrétariat du Conseil d'administration du Fonds d'Adaptation (CAFA). L'objectif de l'atelier était de faciliter l'accès directe à la Finance Climat pour les Entités d'exécution dans la sous-région en créant une plateforme de partage d'expériences, d'apprentissage et de dialogue franc sur les questions relatives à la Finance Climat et plus particulièrement au renforcement des capacités des Entités au sein des Etats d'Afrique de l'ouest pour recevoir et gérer la Finance Climat et de répondre aux critères d'Accréditation du Fonds d'Adaptation (FA) et du Fonds Vert pour le Climat (FVC). Le but premier de l'atelier était de réaliser ce qui suit:

1. Sensibiliser les participants au processus de préparation pour la Modalité d'Accès Direct au FA et au FVC;
2. Créer un forum où l'apprentissage et le dialogue franc peut créer la confiance et renforcer les capacités, pratiquer les bonnes méthodes qui ouvrent les vannes de la Finance Climat sensible au genre dans la programmation des Modalités d'Accès Directe pour la sous-région. Ceci inclut la transformation institutionnelle, l'implication des acteurs sensibles au genre et la coordination au niveau des pays des priorités comme condition préalable à l'accès directe, un suivi participatif et déblocage rapide et décentralisé de la finance climat;
3. Encourager la coopération régionale et nationale, la coordination, le réseautage et les échanges en matière d'accès à la finance climat et de déblocage des fonds favorable au genre et de manière participative dans la sous-région. Ceci inclut la mise à profit des leçons apprises des Entités d'exécution du FA dans le processus du Fonds et de la mise en œuvre des projets ainsi que la préparation en réponse par anticipation au flux des sommes colossales de la Finance Climat et du FVC.
4. Des échanges d'expériences sur des stratégies de plus grandes envergures destinées à accroître le flux de la Finance Climat afin d'achever l'Accès Directe dans la sous-région la CEDEAO.

L'atelier fait partie de la 2^{ème} phase du programme de préparation pour le Fonds d'Adaptation et le 3^{ème} organisé dans la région Afrique après celui des Entités nationales d'Exécution (ENE) qui s'est tenu à Nairobi au Kenya en juillet 2014 et l'atelier sous-régional pour les pays d'Afrique australe qui s'est tenu à Windhoek en Namibie en mai 2015. Les travaux ont adopté l'approche participative de l'apprentissage adulte de d'échange de connaissances et de partage d'expériences en se basant sur les leçons apprises par les organisations participantes. Le processus a directement engagé des experts en environnement et en changement climatique travaillant avec les Entités d'Exécution afin de trouver de solutions pratiques qui pourraient mener les processus d'adaptation dans le contexte des pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Le déroulement des Sessions et le programme de l'atelier se trouvent à l'annexe II.

Plus de 65 participants ont pris part à L'atelier. Ils ont représenté des Entités d'exécution accréditées au fonds d'adaptation, des points focaux nationaux et des institutions de la sous-région de la CEDEAO, le

CAFA et le FVC, des institutions financières, des organisations de la société civile, et des autres entités appuyant les pays à accéder la finance climat dans la région.

1^{ère} journée: lundi, 21 septembre 2015

Cérémonie d'ouverture

Les travaux de l'atelier ont commencé par la cérémonie d'ouverture. Les discours d'ouverture ont été prononcés par M. Peter Tarfa, membre du Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation et Vice-président du Comité de révision des projets et programmes du CAFA, M. Farayi Madziwa, représentant la HBF, M. Liberal Seburikoko, représentant du Secrétariat du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et Johnson Boanuh, Directeur de l'Environnement à la Commission de la CEDEAO représentant le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO. L'atelier a été déclaré ouvert par Mme Nana Fatima Mede, Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture de la république fédérale du Nigéria.

Les intervenants à la cérémonie d'ouverture ont mis l'accent sur la vulnérabilité du continent Africain au changement climatique et sur la nécessité d'accéder à la Finance Climat afin de garantir l'adaptation, protéger le développement future contre les effets du climat et encourager la création des pistes de réduction du carbone sur le continent. M. Tarfa a surtout noté les efforts novateurs du Fonds d'Adaptation dans la mise en œuvre concrète des projets et programmes à travers les modalités de l'accès direct. M. Seburikoko a noté dans son discours qu'au sein du programme de financement du FVC en cours, l'Afrique se trouve en bonne position pour bénéficier plus; puisqu'au moins 25% des allocations du FVC ciblent les pays africains, les petits Etats insulaires en développement, (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) car bon nombre d'entre eux font partie de ces catégories.

M. Farayi Madziwa a mis l'accent sur la nécessité de mener des actions urgentes sur des questions relatives au changement climatique à travers des innovations encourageantes au sein des structures économiques existantes afin de permettre aux pays africains d'exploiter les sources de la finance climat jusqu'ici non explorées pour permettre d'accélérer leur acheminement prompt et fluide dans les domaines qui en ont plus besoins.

M. Johnson Boanuh a noté l'extrême importance de l'atelier en ce sens qu'il sert de plateforme de partage des expériences et des stratégies, et de renforcement des capacités sur les modalités d'accès au Fonds d'Adaptation et du FVC.

Le Secrétaire général du Ministère fédéral de l'environnement, Mme Nana Fatima Mede a accueilli avec joie l'idée d'organiser cet atelier. Elle a souhaité la bienvenue aux participants tout en exprimant l'espoir qu'il va accroître la compréhension sur la Finance Climat et les modalités d'accès aux FA et FVC. Mme Nana a encouragé les efforts en cours en faveur de la mise en place des potentiels réseaux et synergies entre les deux Fonds, qu'elle croit fermement, contribueront à améliorer les processus d'accréditation pour les Entités d'exécution.

Les sessions techniques de la matinée

1. Introduction du fonds d'adaptation et du Secrétariat du Fonds Vert pour le Climat
2. Appui à la préparation de l'Afrique et de la sous-région

Les présentations techniques ont commencé avec celle de Mme Young Hee du Secrétariat du Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation qui a fait une exposition fort utile de l'historique sur le Fonds d'Adaptation, y compris sa mission, ses caractéristiques innovantes, l'état actuel des opérations et des processus d'accréditation. Elle a noté que les modalités d'accès direct ont montré que les entités nationales pourraient convenablement et directement exécuter et gérer les projets/programmes. Elle a, par ailleurs déclaré que le processus d'accréditation donne des avantages supplémentaires tels que l'amélioration des normes fiduciaires de ces Entités et l'opportunité d'une plus grande appropriation. Elle a également déclaré qu'un processus d'accréditation plus actualisé a été adopté, ce qui permet aux petites EMO d'être accrédité avec flexibilité en démontrant la compétence et les capacités requises pour l'accréditation. Elle a ensuite indiqué que les Conseils d'administration du Fonds d'Adaptation et du FVC ont entamé de discussions sur les liens et la complémentarité entre les deux Fonds, y compris les domaines de collaboration.

M. Mikko Ollikainen venant aussi du CAFA a fourni quelques informations sur l'état actuel du programme d'appui à la préparation pour le Fonds d'Adaptation en mentionnant que trois autres subventions sont disponibles pour l'année en cours ainsi qu'une subvention d'appui technique d'un montant d'environ 20,000 dollars par entité destiné à améliorer la gestion des risques environnementaux et sociaux. Il a également fait mention des problèmes auxquels les Entités d'exécution font face dans le processus. Ces problèmes incluent entre autres le processus à travers lequel les Autorités Désignées identifieront les meilleurs candidats pour servir d'Entité d'exécution, d'où la nécessité d'un très haut niveau d'engagement pendant l'accréditation puisque ce processus est ardu nécessite beaucoup de temps; le manque de documentation appropriée, le coût de transaction très élevé dû aux exigences de la traduction pour les pays non-anglophones; et le manque d'une compréhension approfondie des normes fiduciaires et leurs critères.

M. Godfrey Tumusiime qui est un consultant indépendant du CAFA a apporté la lumière sur les normes fiduciaires, qui sont liées à quatre domaines y compris le statut juridique, l'intégrité et la gestion des finances, la transparence et la capacité institutionnelle, le pouvoir de s'auto-examiner et les mesures de lutte contre la corruption. Il a également parlé des responsabilités du Secrétariat, des Entités d'exécution et du panel d'accréditation, et il a aussi présenté les différentes étapes du processus d'accréditation.

M. Liberal Seburikoko a donné un aperçu général du Fonds Vert pour le Climat. Il a parlé de son mandat, l'échéance des activités, l'architecture de financement et les rôles des Autorités Nationales Désignées (AND) et des points focaux en relation avec le FVC. Il a relevé qu'à la date du 1^{er} septembre 2015, il y avait 135 AND ou points focaux, 80 demandes de préparation et que les allocations pour l'appui à la préparation à hauteur de 4,25 millions de dollars couvrant 16 pays ont été éprouvés. M. Seburikoko a fait mention d'un élément spécifiquement taillé sur mesure dans le processus d'accréditation du FVC qui évalue les entités en fonction du type et de la taille du projet, les fonctions fiduciaires et les catégories de risques environnementaux et sociaux (ES) du projet proposé. Il a en plus énuméré les différentes formes de valeurs ajoutées du Fonds tout en mettant l'accent sur l'important rôle des AND et des points focaux dans la facilitation du processus du traitement et d'approbation des requêtes de préparation, d'où la nécessité de leur implication dès la conception jusqu'à l'approbation et à la mise en œuvre. M. Seburikoko a ainsi présenté une checklist d'autoévaluation en trois étapes destinée à aider les Entités à déterminer leur éligibilité pour l'accréditation:

1. L'Entité est-elle officiellement établie et dotée d'une personnalité juridique?
2. L'Entité a-t-elle ses propres systèmes institutionnels? En plus, l'Entité a-t-elle opéré et documenté ses propres systèmes institutionnels?
3. L'Entité a-t-elle son palmarès?

La session a été suivie par des questions auxquelles des réponses ont été données. En voici quelques unes:

Q1: quels avantages a-t-on à être crédité?

Réponse 1: l'accréditation est un seau d'approbation. Même dans les situations où les Entités ne sont pas en quête des Fonds venant directement du FA ou FVC, l'accréditation par ces institutions augmente la «charme» des Entités.

Q2: quel rôle joue la société civile dans les processus multi-acteurs et l'interaction avec les AND?

Réponse 2: il revient aux AND de prouver qu'elles collaborent effectivement avec les acteurs concernés. Ceci est un critère qui doit être satisfait surtout pendant la démonstration de la préparation. «Nous ne pouvons pas imposer aux AND ceux avec qui elles doivent collaborer, mais elles doivent clairement démontrer qu'elles ont impliqué tous les acteurs, y compris la société civile et les autres acteurs non-étatiques» (CAFA)

Q3: quel est le montant des prêts des deux Fonds?

Réponse 3: seul le Fonds d'Adaptation alloue son financement comme subvention non remboursable pendant que le FVC alloue ses financements comme subventions et comme prêts, mais surtout comme prêts concessionnels avec des échéanciers à long terme dans certains cas.

Session de l'après-midi

La table ronde de discussions sur le processus d'accréditation

Les sessions de l'après-midi nous ont donné l'opportunité de passer à l'application pratique des questions discutées pendant les sessions de la matinée à travers des dialogues en donnant des études de cas «pratiques» et des exemples des entités accréditées. M. Mathieu Biaou de l'Environnement National et du Fonds pour le Changement Climatique accrédité en république du Benin par le FA, Mme Kome Ajegbo d'Africa Finance Cooperation (AFC) accréditée par le FVC et Dethie Soumare Ndiaye du Centre de Suivi Ecologique (SCE), Sénégal accrédité par le Fonds d'Adaptation et le FVC ont donné des informations pratiques sur les critères du processus d'accréditation et les responsabilités des entités soumettant leurs demandes sous ce processus. Les sessions parallèles ont suivi les brèves observations liminaires faites par les différents panelistes.

Les principales leçons tirées des sessions parallèles sont les suivantes:

1. Le succès du processus d'accréditation d'une entité est fonction de ses arrangements institutionnels
2. Le processus d'accréditation n'est pas une fin en soi bien qu'il comporte plusieurs avantages, y compris le renforcement des capacités institutionnelles de ces entités ainsi que le renforcement des arrangements en matière de gouvernance. La familiarisation avec les normes fiduciaires de haut

niveau a sans doute amélioré la capacité qui être utilisée pour accéder aux fonds autres ceux de l'AF et du FVC.

3. L'expérience de l'AFC dans l'acquisition l'accréditation du FVC représente un modèle que les autres entités peuvent suivre. Un modèle qui montre que le critère d'éligibilité peut être rempli par les entités qui disposent de tous les systèmes administratifs et de comptabilité en place, ainsi que toutes les politiques sociales et de gestion, les procédures et les modalités bien documentées. Le modèle a aussi démontré que l'engagement et la résilience dans le processus d'accréditation fini par payer. Dans le cas de l'AFC, ils ont dû remplir tous les critères pour présenter une politique autonome du genre bien qu'ils aient inclut le genre dans les objectifs et les processus des projets précédents.
4. Le processus d'accréditation est un champ d'apprentissage, et les expériences acquises d'un Fonds peuvent être utiles dans un autre.
5. L'accréditation est une première étape importante pour accéder à certaines finances internationales pour le climat et la capacité institutionnelle renforcée à travers le processus est un avantage supplémentaire pour l'entité concernée.
6. Malgré ces avantages évidents du processus d'accréditation, de réels défis persistent pour les entités dont les suivants:
 - i) Le problème linguistique pour les pays non-anglophones;
 - ii) Le manque de documentation d'appui ou d'autres preuves, et le manque de guide de démonstration des étapes d'éligibilité;
 - iii) La politique de protection environnementales et sociales (ainsi que les critères de la politique autonome du genre tel que dans le cas du FVC), présente un défi parce que certaines entités pourraient ne pas avoir ces politiques formalisées, malgré leur respect de ces sauvegardes et des critères politiques antérieures.
 - iv) Les suggestions qui ont été faites sur l'approche à adopter pour surmonter ces défis incluent l'apprentissage pair à pair à travers lequel les entités déjà accréditées pourraient guider celles qui se préparent pour l'accréditation.

Politique et protection sociales et environnementales et leurs impacts sur les entités d'exécution demandant l'accréditation

Patty Miller a fait le dernier exposé de la première journée et s'est concentrée sur la protection environnementale et sociale. Elle a ressortit les composantes d'une politique de gestion sociale et environnementale, qui est un instrument clé dont les entités cherchant l'accréditation auprès du Conseil d'administration du Fonds d'Adaptation (CAFA) doivent se doter. Les composantes d'un système de gestion sociale et environnementale incluent ce qui suit:

1. Une déclaration de politique sociale et environnementale;
2. un processus d'identification de risque et d'impact;
3. un processus de gestion qui inclut une liste de mesures d'atténuation, les parties responsables, principales étapes et indicateurs clés de performance;
4. la capacité organisationnelle de l'entité;
5. le processus de suivi, de présentation des rapports et d'évaluation;
6. l'implication des acteurs;

7. le processus de documentation des doléances, y compris une démonstration des processus de leur résolution;
8. la preuve d'engagement.

En résumé, la 1^{ère} journée a fourni aux participants des informations fort enrichissantes sur le FA et le FVC et a amélioré leur connaissances sur la manière dont les Fonds opèrent, l'ampleur et la portée de leurs programmes de préparation, les processus de leurs accréditations, etc. Les travaux de la journée ont également permis d'échanger de manière approfondie sur les cas pratiques des procédures de demandes d'accréditation, le savoir faire et les bonnes pratiques et méthodes des entités déjà accréditées. De même, les défis auxquels les potentielles Entités d'exécution font face dans le processus d'accréditation ont été discutés.

2^{ème} journée: mardi, 22 septembre 2015

Session technique de la matinée

1. Après l'accréditation, qu'est ce qui suit?

Le premier exposé technique de la deuxième journée fait par M. Mikko Ollikainen du CAFA a donné un aperçu général des principales étapes à franchir par les Entités d'exécution après l'accréditation. Son exposé a couvert les critères clés pour l'identification du projet, le paysage du décaissement du FA dans les pays en développement vulnérables, les secteurs financés ainsi que le critère de révision du projet. Il a également fourni quelques informations détaillées sur les étapes du processus de révision du projet, les types d'assistance disponibles pour appuyer le processus de préparation du projet ainsi que le processus de révision des propositions. Il a aussi enrichi nos connaissances sur les programmes pilotes des activités régionales tout en mettant l'accent sur la nécessité pour les EEN de prêter une attention particulière aux informations sur les critères du processus consultatif et participatif, les évaluations des risques sociales et environnementales qui doivent être soumises avec des propositions complètes, et la nécessité d'établir des mécanismes de préparation des rapports annuels de performance de projet.

Alpha Kaloga de German Watch a fait le second exposé technique. Il a présenté les résultats d'une recherche indépendante entreprise par German Watch sur les modalités d'accès directe en Afrique. La recherche avait pour but d'identifier les problèmes, les facteurs déterminants, les avantages et la disponibilité de l'appui au processus de l'accès directe sur le continent. La recherche a souligné certains aspects importants de l'accès direct. Elle a noté que le processus de développement et d'approbation des projets renforcent la collaboration entre différents acteurs et améliore la transparence et la responsabilité. La recherche a également cité les retards accusés dans la mise en œuvre des projets, la gestion de l'information et le processus d'acquisition comme défis majeurs de mise en œuvre du processus. Le rapport a mentionné que la confiance et l'approbation des autorités de premier rang ainsi que l'ajustement du processus conformément aux réalités locales étaient des facteurs déterminants

dans la consultation et l'intégration des acteurs. Son exposé s'est achevé avec des histoires de belles réussites et des leçons apprises sur le continent.

Une série de discussions a suivi l'exposé itérative du processus de consultation et d'implication des communautés, la nature et les niveaux des consultations des acteurs et les mécanismes participatifs qui sont pris en compte par le Conseil d'administration du FA.

2. Financer des projets sur le climat sensibles au genre

A partir des discussions sur l'identification des projets, les leçons tirées des modalités d'accès direct et les processus de consultation, des questions relatives au genre ont été soulevées par Liane Schalatek du bureau de la HBS de Washington. Elle a apporté un argument irréfutable en faveur de la Fiance Climat sensible au genre et les processus de financement parce que les questions des droits de l'homme et la nécessité de s'assurer que les maigres financements alloués aux projets climats sont judicieusement et équitablement dépensés en tenant compte des différences entre les rôles, contributions et capacités des hommes et des femmes en répondant aux impacts du changement climatique et en apportant des solutions aux problèmes d'atténuation. Sa présentation a apporté plus de lumière sur les instruments et les méthodes à utiliser pour s'assurer que les projets et leur processus de mise en œuvre sont sensibles au genre à tous les niveaux. Ce qui suit en fait partie:

Au niveau institutionnel

Incorporer les meilleures pratiques de protection sociale, du genre et environnementale qui stipulent l'égalité du genre.

2. Assurer des audits réguliers et des évaluations indépendantes de l'impact des allocations des Fonds sur le genre;

Au niveau des Autorités Nationales désignées

1. Assurer la coordination nationale et des efforts de sensibilisation qui incluent des programmes nationaux sur le genre déjà existant (aux niveaux des ministères ou des commissions).

Au niveau des Entités d'exécution

1. Inclusion active des femmes et organisations de la société civile travaillant dans le domaine du genre en tant que Entités d'exécution directement impliquées dans la mise en œuvre des projets;

2. Révélation complète des informations et leur circulation en tenant bien compte du genre (dans les langues et les médias);

Elle a ensuite relevé la nécessité pour les Entités d'exécution de développer leur expertise dans le domaine du genre et leur capacité interne ainsi que la mise en place des mécanismes de suivi participatif pour garantir des feedbacks continus pendant l'exécution du projet. Sa présentation a été suivie par des discussions sur la possibilité d'appliquer les politiques du genre dans des projets d'atténuation à grande échelle.

Les représentants de Women Environmental Programme (WEP) Nigeria et Dethie Soumaré Ndiaye du CSE ont aussi apporté des informations à travers des illustrations pratiques sur la manière dont le genre a été inclu dans les domaines d'intervention de leurs organisations. Ils ont noté la nécessité de refléter

toutes les questions relatives au genre dans tous les documents politiques ainsi que la nécessité de rendre clairement compte de la manière dont le genre sera considéré pendant la durée du projet.

M. Raoul Kouame, le coordinateur de la Politique du Changement Climatique a conclu la session de la matinée par un exposé sur l'état d'avancement des modalités d'accès direct dans les Etats membres de la CEDEAO selon les études menées par la Commission de la CEDEAO. Selon les 13 résultats de l'étude reçus, M. Kouame a affirmé que tous les Etats membre de la CEDEAO ont soit une AND soit un point focal soit une personne de contact avec le FA et le FVC. Les principales conclusions montrent que le manque de fonds et de capacités demeurent des défis de taille auxquels tous les Etats membres font face ainsi que le besoin en appui technique dans les questions relatives au changement climatique.

3. L'apprentissage à travers l'expérience: après l'accréditation, qu'est ce qui suit?

M. Olivier Tunde Andrews, Président Directeur Général et chargé des investissements à Africa Finance Corporation (AFC) a fait ressortir clairement le rôle de l'AFC dans le développement infrastructurel sur le continent et le potentiel pour la Finance Climat pour répondre au déficit infrastructurels de l'Afrique. La Corporation se concentre plus sur le financement de la construction des grands ouvrages, surtout dans le secteur de l'énergie, y compris du charbon. Ses observations ont été suivies des discussions sur quelques approches de belles réussites de développement et de mise en œuvre des projets. Il s'est inspiré des expériences partagées par M.Dethie Soumare Ndiaye de CSE Sénégal, Mathieu Biaou du Fonds National pour l'Environnement du Benin et Mme Mme Kome Ajegbo de l'AFC.

L'exposé de M. a souligné les principales leçons apprises des différentes étapes de la mise en œuvre du projet. Il a mis l'accent sur la nécessité d'évaluer la capacité des acteurs d'exécution ainsi que les besoins des communautés locales comme moyens de jauger l'ampleur de chaque projet. Il a noté dans la même veine qu'il est nécessaire de définir clairement les arrangements institutionnels, y compris le rôle de tous les acteurs, les budgets et les références procédurales.

M. Mathieu Biaou a souligné la nécessité de collaborer et prendre en compte les priorités nationales et les objectifs stratégiques de développement du pays et le rôle que les ENE doivent jouer pour éviter les conflits d'intérêt puisque qu'ils peuvent conduire au final à un retard.

Les principales leçons issues des sessions parallèles incluent ce qui suit:

- i. L'autonomie des Entités d'exécution est nécessaire afin de garantir la facilitation de l'accréditation et l'efficacité du processus d'acquisition;
- ii. Les critères de financement des projets doivent se conformer aux priorités nationales;
- iii. Les institutions pourvoyeuses de fonds doivent renforcer et booster les capacités des Entités d'exécution afin de garantir la mise en œuvre effective des projets;
- iv. Les expériences de l'AFC révèlent que:
 - Bien que l'AFC ne finance présentement aucun projet sous le programme du FVC, les expériences acquises des projets et financements antérieures ont offert des opportunités d'extension et de répétition pour les projets futurs attendant d'être financés sous le programme du FVC;

- Dans la plupart des cas, le FVC n'est pas directement responsable des normes de protection l'environnementale et sociale (PES) mais y a un droit de regard et s'assure que chacun de ses projets se conforme aux normes. L'AFC fait aussi de la protection sociale et environnementale une partie intégrante des critères de ses investissements; et
 - Les questions relatives à la manière dont l'AFC utiliserait les fonds du FVC pour sortir du développement brun ou projets sans normes ont aussi été discutés en exprimant une préoccupation particulière concernant l'exploration du charbon.

V. Le FVC offre des opportunités de création des produits innovants de la finance verte ainsi que des opportunités de gestion des risques liés aux projets d'atténuation du changement climatique.

La session technique de l'après-midi

4. L'expérience du secteur privé dans le développement et la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique

Les sessions de l'après midi ont commencé par des discussions sur l'expérience du secteur privé dans le développement des projets et leur rôle dans la programmation de la Finance Climat et l'accès directe. Ces sessions ont été modérées par Mike Oye, représentant de la Banque de l'Industrie (BDI), Kome Ajegbo de l'AFC et Alpha Kaloga de German Watch (qui coordonne et organise aussi le réseau des OSC de l'AFB). Les panelistes ont débattu de la possibilité du secteur privé de s'impliquer dans les projets du changement climatique et le financement ainsi que les défis y afférent. Les grands points des discussions incluent:

- Les difficultés apparentes de la commercialisation et du financement des projets d'adaptation ainsi que la nécessité d'équilibrer les intérêts publics et privés afin de s'assurer que de tels projets sont bénéfiques aux plus vulnérables.
- Les risques (apparents ou réels) auxquels le secteur privé fait face et la nécessité d'appliquer différents instruments innovateurs pour atténuer ces risques et d'attirer le financement d'adaptation par le secteur privé;
- La nécessité d'accroître la capacité du secteur privé afin d'améliorer leur compréhension et leur engagement dans la dynamique du financement de l'adaptation au changement climatique et de créer des opportunités pour des changements de paradigme et des désinvestissements des infrastructures et investissements bruns.

Les questions relatives à l'implication du secteur privé et les rôles spécifiques qui reviennent à ce secteur, y compris la nécessité d'inciter le secteur privé à répondre aux défis du climat ont aussi été discutées. Les participants sont tous d'avis qu'une approche multidimensionnelle impliquant des politiques appropriées appuyées par de bons cadres réglementaires débouchant sur plusieurs opportunités d'un dialogue constructif entre ce secteur et tous les acteurs est requis.

La dernière session de la journée s'est concentrée sur l'important rôle joué par la société civile dans la galvanisation des acteurs et l'apport des solutions réelles aux communautés vulnérables. Les exposés d'Emmanuel Seck de l'Action pour l'Environnement et le Développement (ENDA) ont montré le mérite de la participation de la société civile dans les projets d'adaptation au Sénégal, soulignant les

réalisations louables tels que la transparence dans la gestion des fonds et l'inclusion du changement climatique dans les stratégies de développement. M. John Baaki de WEP a démontré comment les petites poches des grands financements peuvent être utilisées pour apporter de solutions tangibles aux communautés vulnérables. M. Mawuse Hountonji de JVE du Benin a mis l'accent sur le rôle clé joué par la société civile dans les mécanismes participatifs et consultatifs ainsi que la nécessité d'impliquer très tôt les acteurs, dès la conceptualisation du projet et tout le long de son cycle, pendant sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Les représentants de Transparency International a également mis l'accent sur les opportunités créées par le renforcement des capacités, l'amélioration des performances de la gouvernance et les autres dynamiques tels que les améliorations des codes de conduite et d'éthiques.

3^{ème} journée: Mercredi, 23 septembre 2015

Le dernier jour de l'atelier s'est concentré sur l'application pratique des principes environnementaux et sociaux, les cadres institutionnels et de gouvernance requis pour une bonne exécution du projet et l'approche concertée entre les différents acteurs pour appuyer et améliorer la mobilisation de la finance climat et la mise en œuvre des projets d'adaptation.

Les deux questions discutées étaient:

1. Démonstration des respects des principes environnementaux et sociaux clés;
2. Le processus de développement de cadre stratégiques nationaux de coordinations et coopération multi-acteurs.

La première session a commencé avec l'exposé de Patty Miller sur le système de mentorat pour les Entités d'exécution en matière de démonstration du respect des 15 principes sociaux et environnementaux du Fonds d'Adaptation dont les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les droits fondamentaux du travail et des peuples autochtones, pour ne citer que ceux-là. Les leçons de sa présentation incluent la nécessité de catégoriser l'impact des projets en fonction de la nature et de la sévérité des risques avant la démonstration des options d'adaptation, l'importance de la mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale ainsi que la nécessité d'inclure les protocoles de suivi qui sont proportionnels au niveau d'impacts prédits résultant des consultations en cours avec les communautés.

L'exposé suivant a discuté des critères du processus d'implication de plusieurs parties dans le but d'améliorer la mobilisation de la finance climat pour appuyer les projets d'adaptation en Afrique de l'ouest. Cette session a été facilitée par la Commission de la CEDEAO.

En utilisant des exemples des leçons tirées du Sénégal, les rôles respectifs des acteurs ont été débattus. La collaboration entre la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés/Directorate of Environment and Classified Settlements (DEEC) tel que la NDA, une organisation de la société civile (ENDA) impliquée dans la programmation de la Finance Climat et le CSE tel que les ENE ont témoigné de l'importance de la coordination entre les acteurs, de la bonne gouvernance et des cadres réglementaires. Ceci a aidé à accroître l'inclusion et la primauté du programme du changement climatique dans les priorités nationales. Cela a contribué à galvaniser des efforts concertés pour réaliser l'accréditation et la conception des projets de gazoducs qui peuvent être supportés par ces fonds. La session a aussi relevé les préoccupations initiales concernant la collaboration ainsi que les moyens de leur renforcement et de leur amélioration, surtout en termes d'ancrage politique de la mise en place et

de l'arrangement institutionnel, la nécessité d'une meilleure coordination au niveau régional et les critères d'accroissement de capacité.

Les débats de la 3^{ème} journée ont été conclus avec des résultats très enrichissants émanant des participants comme ce qui suit:

- L'importance des consultations dans le processus de mise en œuvre du projet;
- La nature multidimensionnelle et multisectorielle des questions relatives au changement climatique et par conséquent la nécessité d'impliquer différentes catégories d'acteurs dans les discussions sur la Finance Climat et autres ateliers similaires;
- Les participants ont mis l'accent sur l'importance et les avantages que procurent les sessions cliniques (facilités par les représentants du Secrétariat du Fonds d'Adaptation et du FVC) et ont encouragé et battu campagne pour de telles opportunités et consultations;
- La nécessité de travailler en synergie et de garantir des efforts concertés plus accrus tant au niveau national, régional et communautaire;
- Le rôle de leadership des AND est très important et doit continuer d'être souligné puisque qu'elles jouent cette fonction de point focal et d'entités de coordination;
- Les étapes suivant l'accréditation sont aussi importantes que le processus lui-même. La mise en place d'une gouvernance et d'un arrangement institutionnel approprié est très important pour la réussite du processus;
- Les délégués ont apprécié et mis l'accent sur l'importance de l'opportunité du réseautage qu'a offert l'atelier.

La session de clôture

L'atelier a officiellement pris fin avec les observations de clôture de Christine K., Directrice régionale de la HBS, Mikko Ollikainen du secrétariat du CAFA, Liberal Seburikoko du Secrétariat du FVC, Peter Tarfa représentant le Ministère fédéral de l'Environnement du Nigéria et Dr. John Boanuh, Directeur de l'Environnement de la Commission de la CEDEAO.

Trouver ci-dessous les extraits des observations de clôture:

«Les sessions cliniques étaient très franches et ont aidé à toucher du doigt les vraies problèmes en termes d'accès au Fonds d'Adaptation. Je crois que nous maintiendrons ces conversations avec nos partenaires et que le travail de préparation connaîtra une amélioration. Le FA a pris note du fait que la transparence envers la société civile est extrêmement importante pour sa propre durabilité et pour toute la machine de l'accès direct du FA, nous sommes très reconnaissants aux pays et organisations de la société civile d'avoir rendu les discussions sereines et enrichissantes.» Mikko Ollikainen

«Cet atelier a été productif et fructueux. Des informations ont été partagées, cette région a bénéficié des informations de première main en termes de collaboration avec le FVC, nous espérons que les leçons apprises à cet atelier seront judicieusement utilisées et appliquées en collaboration avec les autres acteurs» Liberal Seburikoko

«Il est maintenant grand temps d'appliquer les leçons apprises, tant pour les institutions que pour le projet. Nous espérons que beaucoup de projets porteurs verront le jour à partir d'ici et que nous trouverons des méthodes africaines de nous adapter au changement climatique, de faire croître nos économies et d'améliorer les conditions de chaque africain.» Christine K.

«Je suis reconnaissant pour toutes les expériences partagées et je sais gré aux deux Fonds et leurs Secrétariats pour leur intérêt à la sous-région et le renforcement de la capacité de la région. J'ai la ferme conviction que dans quelques mois, nous enregistrons de progrès remarquables dans les domaines où nous rencontrons de problèmes dans la région.» Johnson Boanuh.

«Nous espérons que les expériences et les connaissances acquises vont propulser plusieurs projets et faciliter l'accès aux deux Fonds. L'indicateur sera le volume de fonds que la région recevra de ces Fonds. Continuons de collaborer avec ces Fonds afin d'en garantir la part de l'Afrique. Renforçons la coopération Sud-sud afin d'aider ceux qui sont encore au bas de l'échelle. Les interactions cliniques ont été utiles et j'exhorte les deux Fonds à créer des opportunités similaires dans d'autres fora tel que la prochaine COP de Paris.» Peter Tarfa.

Sommaire

L'atelier de trois jours a donné aux participants l'opportunité d'avoir un aperçu des modalités d'opération pour le mécanisme financier du Fonds Vert pour le Climat et le Fonds d'Adaptation.

La 1^{ère} journée de l'atelier s'est concentrée sur l'aperçu général des deux Fonds, y compris le programme de préparation et d'accréditation des deux Fonds; pendant que la 2^{ème} journée était consacrée à la formulation et la mise en œuvre du projet. La 3^{ème} journée a donné aux participants l'opportunité de discuter des stratégies de renforcement des collaborations multi-acteurs au sein de la sous-région d'Afrique de l'ouest pour plus d'accès au financement, de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des projets d'adaptation dans la sous-région.

La réaction des participants et leurs expériences de l'atelier sont résumées dans l'annexe I.

ANNEXE I: Réactions des participants

La réaction des participants à l'atelier indiquent que les résultats suivants sont les plus bénéfiques:

1. Les opportunités d'avoir de contacts directes avec les représentants des Secrétariats du FVC et Fonds d'Adaptation pendant les sessions cliniques;
2. Les belles réussites partagées par les Entités d'exécution accréditées;
3. L'aperçu détaillé du processus d'accréditation ainsi que les leçons apprises des défis rencontrés pendant le processus d'accréditation;
4. Les discussions sur le rôle du secteur privé et les modalités de leur engagement dans la dynamique de la finance climat ont fournit d'informations utiles;
5. Les informations utiles sur les critères de démonstration des capacités intentionnelles afin de tirer profit des fonds disponibles pour l'adaptation au climat ont été soulignées;
6. Le processus de développement des cadres stratégiques nationales pour la coordination et la collaboration multi-acteurs;

Les réactions des participants ont énuméré les domaines suivants nécessitant d'être améliorer:

1. La nécessité d'engager différents intervenants pour traiter des différentes questions brûlantes et pour partager plus d'expériences nationales;
2. Plus d'informations pratiques sur le développement des projets et la mise en œuvre du FVC seraient fort utiles;
3. La nécessité de refléter clairement le rôle des OSC doit être ressortie;
4. L'atelier a aligner plusieurs exposés mais très peu d'opportunités pour des sessions interactives;
5. La nécessité d'avoir plus d'informations sur l'engagement des pays dans la mise en place des ENE;
6. Une descente sur le terrain serait utile.

ANNEXE II: Programme de l'atelier

ATELIER REGIONAL SUR LA FINANCE CLIMAT, ABUJA, NIGERIA DU 21 AU 23 SEPTEMBRE, 2015 Lieu: Ibeta Hotel, Abuja, Nigeria	
Thèmes	Responsable/Intervenant
Introduction au FA et au FVC	Sandra Freitas
<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du CAFA • FVC Questions et réponses	Young Hee Lee Liberal Seburikoko
Appui à la préparation en faveur de l'Afrique et de la sous-région: <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du CAFA • FVC Questions et réponses; et identification d'appui requis à la préparation pour l'Afrique de l'ouest	Mikko Ollikainen Liberal Seburikoko
Table ronde concentrant les discussions des experts et des participants sur: <ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds d'Adaptation et le processus d'accréditation pour l'accès direct • Le FVC et le processus d'accréditation pour l'accès direct 	Godfrey Tumusiime Liberal Seburikoko
Politiques/protection environnementales et sociales et leurs impacts sur les Entités d'exécution demandant l'accréditation: <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du CAFA • FVC 	Patty Miller Liberal Seburikoko
Etat des lieux de l'Accès Directe à la Finance Climat et de la préparation dans les Etats membres de la CEDEAO: les stratégies régionales, les politiques et les priorités. <ul style="list-style-type: none"> • Représentant des OSC • CEDEAO Questions et réponses et discussions	German Watch (Alpha Kaloga) CEDEAO (Raoul Kouame)
La belle réussite de Sénégal: l'accréditation du CAFA et l'accréditation du FVC Questions/réponses et discussions	Dethie Soumane Ndiaye
Les défis des potentiels candidats pour l'accréditation du FA <ul style="list-style-type: none"> • Banque de l'Industrie (Nigéria) 	Mike Oye
Sessions Parallèles Belles réussites et défis du processus d'accréditation par les Entités d'exécution accréditées du CAFA: <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Ressources Naturelles (Rwanda) • Agence pour le Développement Agricole (Maroc)-<i>Meryem Andaloussi</i> • Le Fonds National pour l'environnement (Benin)-<i>Mathieu Biaou</i> <i>La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)</i> 	Facilitateurs Sessions des cliniques parallèles avec le Secrétariat du CAFA

ATELIER REGIONAL SUR LA FINANCE CLIMAT, ABUJA, NIGERIA

DU 21 AU 23 SEPTEMBRE, 2015

Lieu: Ibeto Hotel, Abuja, Nigeria

Thèmes	Responsable/Intervenants
Les réactions des participants et discussions sur: <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les leçons tirées des sessions parallèles? • Comment ces leçons aideront-elles leurs processus respectifs en cours? 	Facilitateurs
Après l'accréditation, qu'est qui suit? Les attentes du secrétariat du CAFA <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du CAFA Questions et Réponses et discussions	Mikko Ollikainen
2^{ème} journée: Mardi 22 SEPTEMBRE 2015	
Application de la protection sociale et environnementale dans le développement et la mise en œuvre des projets. <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du CAFA 	Patty Miller
Financement des projets climats sensibles au genre: instruments, approches et ressources utiles à exploiter.	Liane Schalateck <i>«avec les OSC d'Afrique de l'ouest + IE»</i>
Les sessions parallèles: l'apprentissage à travers l'expérience: après l'accréditation, qu'est qui suit?	
Les sessions parallèles: La belle réussite en développement et la mise en œuvre des projets - l'expérience des Entités d'exécution accréditées par le FA et le FVC. <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre pour l'Ecologie «FA+FVC» (Sénégal) –<i>Dethie Ndiaye</i> • Le Fonds National pour l'Environnement (Benin) –<i>Mathieu Biaou</i> • Agence pour le Développement de l'Agriculture (Maroc) -<i>Meryem Andaloussi</i> • Ministre des Ressources Naturelles «FA+FVC» (Rwanda) • La Banque Ouest Africain de Développement (BOAD) –<i>Ibrahim Traoré</i> • Africa Finance Corporation (Nigeria)- <i>Kome Ajegbo</i> 	Facilitateurs Les sessions cliniques parallèles avec le secrétariat du CAFA
Les réactions en plénière et discussion	facilitateurs
L'expérience du secteur privé dans le développement et la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique: <ul style="list-style-type: none"> • L'étude de cas de la Zambie –le Fonds d'investissement pour le Climat PPCR • Africa Finance Corporation (AFC), Nigeria • Le représentant des OSC Débats: le rôle du secteur privé dans l'adaptation et la mobilisation de la Finance Climat au niveau national et régional.	Milandu Dubeka Olivier Andrews (tbc) German Watch (Alpha Kaloga)
Leçons tirées de la Société civile: La Finance Climat pour le développement et la mise en œuvre des projets en Afrique de l'ouest. <ul style="list-style-type: none"> • ENDA (Sénégal) 	Emmanuel Seck John Baaki Mawuse Hountondji

<ul style="list-style-type: none"> • WEP (Nigeria) • Jeunes volontaires pour l'Environnement «JVE» (Benin) 	
--	--

ATELIER REGIONAL SUR LA FINANCE CLIMAT, ABUJA, NIGERIA DU 21 AU 23 SEPTEMBRE, 2015 Lieu: Ibeto Hotel, Abuja, Nigeria	
Thème	Responsable/Intervenant
Débats	
Processus de développement du cadre stratégique nationale pour la coordination et la collaboration multi-acteurs: «Leçons apprises, belles réussites» <ul style="list-style-type: none"> • Sénégal, et CSE • Représentant des OSC (ENDA) 	Dethie Soumare Ndiaye Emmanuel Seck
Débats, conclusion et fin de la 2 ^{ème} journée	
3^{ème} JOURNEE: MERCREDI, 23 SEPTEMBRE 2015	
Break out Session <ul style="list-style-type: none"> • Echange d'idées sur les stratégies et approches pertinentes pour les pays et Institutions au niveau national, sous-national, régional et sous-régional pour accroître la mobilisation de la Finance Climat et sa mise en œuvre. • Comment les institutions nationales et les institutions sous-régionales peuvent travailler avec les entités régionales et internationales accréditées • Présentation faite par les panelistes 	DEBATS MODERES PAR LA CEDEAO
Session de clôture <ul style="list-style-type: none"> • Clôture de l'atelier et évaluation 	Facilitateurs
Les sessions cliniques avec le Secrétariat du CAFA	

ANNEXE III: Liste des participants – l'atelier de la Finance Climat

N/S	Nom	Organization	Pays	e-mail
1	Farayi Madziwa	HBS	Afrique du Sud	Farayi.madziwa@za.boell.org
2	Schalateck Liane	HBS	Nigeria	Liane.schalateck@us.boell.org
3	Christine K.	HBS	Nigeria	Christine.K@ng.boell.org
4	Andrea Stearitz	HBS	Nigeria	Andrea.Stearitz@ng.boell.org
5	Ngozi Agu	HBS	Nigeria	Ngozi.Agu@ng.boell.org
6	Ollikainen Mikko	Secrétariat CAFA	EUA	mollikainen@adaptation-fund.org
7	Samuel Kaninda	Transparency International	Cameroun	s.kaninda@transparency.org
8	Lee Young HEE	Secrétariat du CAFA	EUA	Ylee21@adaptation-fund.org
9	Mile Patricia	Secrétariat du CAFA	EUA	Pemiller1@earthlink.net
10	Tumusiime Godfrey	Secrétariat du CAFA	Uganda	tumusiineg@gmail.com
11	Hountonji Mawuse	Secrétariat du CAFA	Benin	mawuseh@gmail.com
12	Maiga Mohamadou	AMADA PLECOD	Mali	mouhamadoumaiga@gmail.com
13	Baaki John	Women Environmental Programme	Nigeria	johnbaaki@yahoo.com
14	Cherif Fatoumata	Widows for Peace Through Democracy	Guinea	fatiiche@gmail.com
15	Seck Emmanuel	Environment and Development Action ENDA	Sénégal	ssombe@yahoo.fr
16	Kalog Alpha	German Watch	Allemagne	kaloga@gemanwatch.org
17	Ndiaye Dethie Soumare	CSE/NIE	Sénégal	dethie@cse.sn dethiesoumare@gmail.com
18	Oye Mike	Bank of Industry	Nigéria	moye@boi.org
19	Boehmer Brice	Transparency International	Allemagne	bboehmer@transparency.org www.transparency.org
20	Ogalla Sam	Pan African Climate Justice Alliance (PACJIA)	Kenya	ogallah@pacja.org
21	Kinney Ken	The Development Institute	Ghana	kkinney@thedeivin.org
22	Akosa Tililope	Centre for 21 st Century Issues (C21st)	Nigéria	titiakosa@gmail.com
23	Ndiaye Oumar	Water Aid	Sénégal	oumarNdiaye@wateraid.org
24	Mshelia Huzi	Facilitator	Nigéria	hmshelia2@gmail.com
25	Freitas Sandra	Facilitator	Togo	cendrillon_a@yahoo.com
26	Edozien Gloria	Rapporteur	Nigéria	g.edozien@envioafric.com
27	Babs Atayi	Climate & Sustainable Development Network (CSDeVNet)	Nigéria	atayibabs@yahoo.com
28	Andrews Tunde Olivier	Africa Finance Corporation (AFC)	Nigéria	OLIVIER.ANDREWS@africafc.org
29	Ajegbo Kome	Africa Finance Corporation (AFC)	Nigéria	kome.ajegbo@africafc.org
30	Seburikoko Liberal	Green Climate Fund	Corea	iseburikoko@gcfund.org
31	Nyam James	CISLAC	Nigéria	peter42r2002@yahoo.com
32	Achakpa Priscilla	Women Environmental Programme (WEP)	Nigéria	pmachakpa@gmail.com
33	James Kaweesi	MINISTRY OF WATER AND ENVIRONMENT	Kampala, Uganda	james.kaweesi@mwe.go.ug Jkaweesi11@gmail.com
34	Kalombo Aime Mbuyi	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et	DRC	mbuyi_kalombo@yahoo.fr

		Tourisme		
35	Houelekou Jean Pierre Comlan	Ministère de l'Environnement chargé de la gestion des Changements Climatiques, du reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières	Cotonou-Benin	jphouelekou@gmail.com
36	Akossi Santoni Oreste	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement durable	Abijan-Côte d'Ivoire	Angebrida@hotmail.com
37	Doumbouya Mohamed Lamine	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Conakry -Guinée	Dml54@live.fr
38	Coulibaly Lassina	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité et du Développement durable	Bamako-Mali	Coulibalylassina@gmail.com
39	Camra Abdallah Lamboni	Ministère de l'Environnement et du Développement durable	Dakar - Sénégal	dreecfatick@gmail.com
40	Agrignan Esso-Sam Abdou-Rassidou	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Lomé-Togo	Ragrignan80@yahoo.fr
41	AZZI Maria	Ministry of Finance and Economic Affairs	Banjul-Gambia	missmazzi@yahoo.com
42	Quaison Kwamena	Ministry of Environment, Science, Technology Innovation	Accra-Ghana	kequaison@gmail.com
43	Kwaning Alexqnder	Ministry of Environment, Science, Technology Innovation	Accra	Kwaninga2006@yahoo.com
44	Sokan Jeremiah	Environmental Protection Protection Agency, National Climate Change Secretariat	Monrovia - Liberia	Jsokansr7@yahoo.com
45	Kanu Idrissa	Ministry of Finance	Sierra Leone	idrissakanu@gmail.com
46	Salim Abdoul	Climat Change Secretariat , Environment Protection Agency	Sierra Leone	Abdul_salim007@yahoo.co.uk
47	Jallow Haddijatou	Ministry of Environment	Freetown-Sierra Leone	jatouforna@gmail.com
48	Tarfa Peter	Federal Ministry of Environment	Abuja-Nigeria	ptarfa@hotmail.com
49	Yeboah John	ECREEE	Praia-Cape Verde	JYeboah@ecreee.org
50	Yaro Botoni Hazin Edwige	CILSS	Burkina Faso	ebotoni@cills.bf
51	Samake Mamadou	CILSS	Niger	m.samake@agrhyment.ne
52	Adelegan Joseph	ECOWAS Bank for Investment and Development	Togo	JADELEGAN@bidc-ebid.org
53	Biaou Mathieu	FNE	Benin	biaoumathieu@yahoo.fr
54	Sedogo Laurent	WASCAL	Accra-Ghana	Sedogo.l@wascal.org Sedogo.dep@gmail.com www.wascal.org
55	Adelagan Janet	WASCAL	Accra-Ghana	www.wascal.org
56	Biney Sally	Environmental Protection Agency	Ghana	Sally.biney@epa.gov.gh
57	Djeri-Alassani Bougonou	ECOWAS Commission/Environment Directorate	Nigeria	bdjeriassani@gmail.com

